

Plaidoirie Rézosocio – Monaco vendredi 8 octobre 2010

Monsieur le Président, Messieurs les Assesseurs,

J'assure la défense des intérêts de Monsieur Gérard Rio.

Monsieur Gérard Rio est l'organisateur, depuis dix ans, des Assises de la Sécurité qui justement fêtent cette année leur dixième anniversaire.

Monsieur Rio est toujours entouré de ses amis – ses « potes ». Ils sont tous là et si vous les comptez, vous verrez, ils sont au moins 1500 !

Lors d'une rencontre fortuite sur internet, Gérard Rio et Rézosocio se croisent. Ils échangent sur leurs amis respectifs et Rézosocio lui indique être propriétaire d'au moins 50 millions d'amis. D'abord incrédule, Monsieur Rio finit par le croire à moitié, puis lui demande son secret, car ils deviennent amis.

Quand Monsieur Rio devient Gégé pour ses amis et les autres, vous vous en doutez, il fait confiance et il devient leur « pote » pour la vie. C'est donc tout naturellement qu'il demande à Rézosocio de l'aider à réunir un maximum « d'amis » aux Assises de la Sécurité à l'occasion des 10 ans d'anniversaire !

Rézosocio lui répond : aucun problème bien sûr ! Et en plus, nous allons pouvoir organiser un apéro géant au Majestic de Monaco le 8 octobre 2010 à 19 h 30 précises.

Top là ! Le projet enthousiasme Gégé :
__ que dois je faire ? demande-t-il.

Rézosocio lui répond :

__ Très simple. Comme aux 50 millions de personnes qui vont toutes devenir vos nouveaux amis, il faut ouvrir une page personnelle et y mettre un maximum – un maximum – de contenus personnels, voire intimes.

Sur ces indications, Gégé (car c'est désormais son nom) met avec confiance toutes les photos qu'il a trouvées, les siennes depuis tout petit, celles de sa jolie épouse, Dodo — dont certaines assez intimes — et puis de ses enfants... Bref, toute la tribu Gégé sourit sur le réseau social de Rézosocio, avec des légendes, des histoires drôles, des vraies et des pas vraies, des vidéos,

Ensuite, toujours sur les recommandations de Rézosocio, Gégé crée un groupe d'amis. Qu'à cela ne tienne ! Gégé va même jusqu'à créer plusieurs groupes d'amis : les Monegasques, les Deauvillois, les Cerclois, les Assassins de la Sécurité... Gégé s'émerveille de voir tous ces groupes dialoguer joyeusement et commenter allégrement ses photos et sa vie privée. Il s'émerveille de voir toutes ces informations propagées aux quatre coins du monde, de Singapour jusqu'à Johannesburg, en passant par le pôle Nord. Il se découvre des amis parmi les Inuits d'Alaska.

Puis, Gégé, toujours accompagné et guidé par Rézosocio, ouvre une « fan page ».

__ Génial ! Avoir des fans et des fans. Gégé n'en revient pas ! Il a des milliers et des milliers de fans en quelques jours. Et le chiffre n'arrête pas d'enfler de seconde en seconde ! Ses fans le suivent pas à pas et s'intéressent à tout ce qu'il fait du matin jusqu'au soir !

Mais les bonnes choses ont une fin.

Passé l'enthousiasme initial, Gégé commence à trouver compliqué de se balader avec ses milliers de fans. En fait, ils l'énervent, car quoi qu'il fasse, ils sont là, ils commentent et font courir toutes formes de rumeurs, souvent fausses. Gégé ne maîtrise plus rien : il ne peut plus corriger, rectifier, démentir, rétablir la vérité et ses photos sont modifiées, tronquées, déformées, dénaturées, jetées en pâture à travers toute la planète... Il se sent tel David contre Goliath face à ce détournement de sa vie privée.

Sa vie n'est plus sa vie. Il ne peut plus gérer toute cette file d'amis qu'il ne connaît pas... et tous insistent... surtout lorsqu'il ne répond pas.

Bref, Gégé veut redevenir Monsieur Rio. Il veut simplement reprendre pied dans sa vie personnelle et intime. Il retourne voir Rézosocio. Gégé se présente harassé, fatigué et lui dit tout net :

__ Arrêtez tout ce bazar !

Rézosocio de répondre courtoisement :

__ Mais quel bazar ?

On voit là se dessiner le vrai visage de Rézosocio qui déclare calmement et en toute impunité :

__ Mais Gégé, votre vie ne vous appartient plus. Il fallait réfléchir avant. Ce que vous demandez n'est tout simplement pas possible. On ne supprime rien de mon réseau. Tout ce que vous y mettez et y avait mis m'appartient à jamais.

Et d'ajouter encore :

__ Encore pouvez vous, si vous le souhaitez mettre en sommeil la page d'amis. C'est tout ce que mes grâces peuvent vous offrir ! Soyez-en content !

Monsieur Rio en est resté ébahi.

N'y croyant pas une seconde, il appuie immédiatement et rageusement sur la touche « Suppression ». Et miracle, la page disparaît.

Mais que se passe-t-il ? Voilà qu'un nouvel ami apparaît à l'écran, et un autre, et un autre, et encore un autre.

Monsieur Rio ne peut pas s'empêcher de répondre à l'un, puis à l'autre. Gégé commence à réaliser qu'il a été piégé. Sa page personnelle renaît de ses cendres et voici que la suppression n'a servi à rien. Il se retrouve tout de suite dans la spirale infernale des files d'attentes et de toutes les questions de ses amis, nouveaux amis, copains, nouveaux copains...

Et Gégé qui veut redevenir Monsieur Rio – Gérard Rio – insiste :

__ Je veux récupérer ma vie. Je veux revoir mes amis en vrai, comme avant, c'est tellement mieux !

C'est alors que Monsieur Rio découvre l'étendue du machiavélisme de Rézosocio. Il lui brandit sous le nez les conditions générales acceptées par lui d'un simple clic : « Vous nous accordez le droit irrévocable, perpétuel, non exclusif, transférable et mondial (avec l'autorisation d'accorder une sous-licence) d'utiliser, copier, publier, diffuser, stocker, exécuter, transmettre, scanner, modifier, éditer, traduire, adapter, redistribuer n'importe quel contenu déposé sur le site ».

Eh bien voilà ! Tout est dit ! Le tour est joué ! Les dés étaient pipés !

Monsieur Gérard Rio, dépossédé de toute sa vie privée, est devenu Gégé. Sa vie a été absorbée par Rézosocio qui en fait qu'il veut, quand il veut.

Gégé, Gérard Rio, en est tout déprimé !

Ces faits, Monsieur le Président, Messieurs les juges, sont graves et constitutifs des infractions visées par l'ordonnance rendue par le juge d'instruction.

Cette liste des infractions est tellement longue que je n'en retiendrais ici que trois :

- Rézosocio est un voleur !
Mon client a été dépouillé de sa vie privée et de son identité numérique. Le vol est moins évident à percevoir, car vous n'avez pas devant les yeux le bien qui a été dérobé, mais ne vous laissez pas aveugler par les apparences, car, dans la sphère numérique où Rézosocio sévit, les victimes sont véritablement dépouillées de leurs identités. Ce comportement n'a rien d'un Robin des Bois du 3e millénaire, il n'est justifié que par la quête de gloire, de puissance et d'argent.
- Rézosocio est un menteur !
Ou plus exactement un menteur par omission, car il conduit ces victimes à contracter des engagements perpétuels alors que de telles pratiques avaient disparu. Faut-il vous rappeler que c'était l'esclave qui appartenait éternellement à son maître et lui jurait obéissance pour l'éternité ? Pire encore, Rézosocio ne se contente pas de faire signer des contrats contraires à l'ordre public, il bafoue la loi en conservant les informations recueillies sans limite de temps alors même que la loi Informatique et Libertés impose une durée limitée et adéquate.
- Enfin, Rézosocio est un escroc !
Il abuse de la confiance des internautes. Vous lui transmettez quelque chose de bonne foi, afin qu'il vous aide à rassembler du monde à l'évènement que vous planifiez et voici votre vie déformée et vendue aux commerciaux les plus offrants et vous voici harcelé de publicités et de sollicitations commerciales !

Oui nous sommes en présence d'un cumul idéal d'infractions, mais une seule les résume toutes : l'atteinte à la vie privée de Gégé. Il s'agit d'un droit fondamental rappelé par l'article 9 du Code civil et l'infraction est visée par l'article 226-1 du Code pénal.

Le préjudice est terrible ! Gégé ne supporte pas d'être exposé comme cela, chaque jour, chaque heure. Sa vie privée ne lui appartient plus. Elle lui a été volée. Il est très démoralisé et ne rigole plus du tout ! On n'a plus droit à ses bonnes blagues habituelles, ni à ses moins bonnes d'ailleurs. C'est dire combien la situation est grave à l'heure où je vous parle.

Pour que n'arrive pas, que n'arrive plus aux autres les mésaventures de Gégé, Monsieur le Président, Messieurs les Juges, je demande que les clauses contractuelles de l'adhésion à Rézosocio qui contreviennent au respect de la vie privée soient réputées non écrites, inopposables aux adhérents et que la décision soit largement publiée en page d'accueil de Rézosocio. Non, Rézosocio, vous n'aurez pas le dernier mot !

Enfin, et pour que Gégé retrouve le sourire et ses amis, je vous demande, Monsieur le Président, Messieurs les Assesseurs, de condamner Rézosocio à financer intégralement l'apéro géant de ce soir.